

**Séminaire international**  
**Recherche scientifique, formation supérieure et politiques publiques pour**  
**un développement durable des grandes villes**

Séance

**2**

**Réseau international**  
*Développement durable des villes : le rapport entre l'urbain et la nature*

**Les politiques publiques d'accès des urbains**  
**aux sols et à la nature : vers la définition**  
**d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs**

**14 mai 2009**  
**Paris**



© Луиза Бухараева. 03.07.2010 - Казань, Россия, 10.07.2010; Международная сеть  
"Устойчивое городское развитие: горожанин и природа" - Дом наук о человеке - Париж

© Louiza Boukharaeva. 03/07/2010 - Kazan, Russie, 10.07.2010; Réseau international pour le Développement Durable des Villes : l'urbain et la nature " - Maison des Sciences de l'Homme - Paris

## Résumé

Les villes, les régions, les institutions internationales, les Etats peuvent agir pour améliorer l'accès des urbains aux sols. Leurs actions doivent permettre de mieux tirer partie de leur potentiel multifonctionnel, en particulier par la revalorisation des déclassés urbains et par la reconversion de terres périurbaines actuellement dédiées à l'agriculture.

L'identification des politiques à conduire s'effectue en croisant les expériences de pays très différents tels que la France et la Russie. Les travaux déjà effectués par les associations de jardinage urbains et par des chercheurs apportent d'importants enseignements. Un pas important consiste à élaborer des indicateurs quantitatifs et qualitatifs permettant de connaître les formes existantes d'accès des urbains aux sols et d'évaluer l'effet des politiques mises en oeuvre.

# Sommaire

Louiza Boukharaeva, Marcel Marloie  
**Présentation et synthèse des débats**

4

## Communications

1. Farida Ichkeneieva

Maître de conférences à l'Académie d'administration publique de Kazan

**Le développement durable des villes et la Russie : discours  
et pratiques des politiques publiques**

6

2. Marcel Marloie.

Chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique

**Le jardinage urbain dans la statistique russe et son absence  
dans l'appareil statistique international**

11

3. Laurence Baudalet

Accompagnatrice des projets de « Jardins partagés » en Ile-de-France

**Le jardinage urbain : un point presque aveugle  
de l'appareil statistique français**

13

4. André Torre

Directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique

**L'intégration des conflits dans l'action publique locale**

17

5. Eric Prédine

Directeur de Saluterre

**Les jardins partagés et la recherche  
de nouvelles réponses aux besoins des urbains**

23

# Présentation et synthèse des débats

## **Louiza Boukharaeva**

Professeur à l'Université Technique de Kazan

## **Marcel Marloie**

Chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique

La séance du 22 janvier dernier portait sur l'accès des urbains à la terre. Elle a permis de formuler une problématique scientifique autour de deux constats : une inégalité profonde de l'accès des urbains à la terre qui nécessite de le démocratiser ; une déconsidération des sols urbains et périurbains qui se manifeste par une tendance lourde à leur destruction et par une faible utilisation de leur potentiel multifonctionnel.

Dans la présente séance, nous avons voulu identifier en quoi nous pouvions interroger les politiques publiques et quels types d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs pourraient être proposés. Nous avons effectué cet exercice en commençant à croiser les regards entre la Russie et la France grâce à la présence d'une invitée de l'Académie d'administration publique de Kazan, Farida Ichkeneieva.

La lacune la plus visible de la politique publique française est l'absence d'indicateurs statistiques permettant de connaître l'existant. Nous ne savons pas combien d'urbains disposent d'une parcelle de sol, dans quel cadre juridique ni ce qu'ils en font (communication de Laurence Baudelet). Tout effort de compréhension des fonctions actuellement remplies par les sols urbains et périurbains reste donc condamné à une grande part d'approximation. Il s'ensuit une grande difficulté à mettre en place des politiques et à en évaluer les effets.

Cette lacune n'est pas propre à la France. Elle se retrouve dans les appareils statistiques de l'Union européenne et des institutions internationales. Ceci conduit à très mal évaluer la situation alimentaire de certains pays comme ce fut le cas pour la Russie dans la crise de la décennie 1990 (communication de Marcel Marloie).

Certains pays ont réussi à mettre en place une observation statistique plus adéquate. En Russie notamment, la statistique publique permet de connaître les surfaces consacrées aux diverses formes juridiques de jardinage, le nombre de jardins et de potagers.

Il est nécessaire de créer des indicateurs statistiques permettant de connaître ce secteur et les autres formes d'accès des urbains à la nature. Les données existantes pourraient aider à en appréhender certains aspects telle que l'évolution des usages dans les parcs publics, lesquels sont connus et répertoriés. Il s'agirait de savoir comment ils évoluent en fonction des nouvelles demandes (communication de Eric Prédine). Réduisent-ils par exemple les surfaces en pelouses interdites au public pour ouvrir des espaces aux jardins familiaux et/ou partagés ?

L'action des pouvoirs publics peut donner lieu à des indicateurs qualitatifs évaluant la cohérence entre les intentions énoncées, les moyens mis en œuvre et les résultats obtenus.

L'exemple russe montre que les intentions proclamées peuvent être bonnes, mais qu'elles doivent se traduire en lois, en décrets d'application, en mesures concrètes, y compris en matière de formation des enfants, des étudiants, des administrateurs et des professionnels (communication de Farida Ichkeneieva).

Toute une partie de l'action des pouvoirs publics concerne aujourd'hui la gouvernance des sociétés. Ce sont notamment la délégation de la gestion des espaces jardiniers à des associations ; les métiers agents des services publics (communication de Eric Prédine) ; les modes de consultation des citoyens et la gestion des conflits (communication de André Torre). Deux points importants sont ressortis de ces communications.

C'est en premier lieu le mode de rapport social impulsé par l'action de l'Etat. L'espace public dont l'Etat confie la gestion à des associations est-il utilisé en fonction des objectifs qui lui sont assignés ? Son utilisation contribue-t-elle à renforcer l'autonomie et la solidarité ou la dépendance et l'assistanat ?

C'est en second lieu l'adéquation de cette action à l'évolution des besoins des citoyens. Les modalités de gestion et les outils juridiques hérités des décennies antérieures permettent-ils de créer des espaces multifonctionnels répondant à la diversité des besoins des personnes et des familles ? L'activité de surveillance dans les parcs publics peut-elle se combiner avec l'animation et la médiation sociale ?

# Communication 1. Le développement durable des villes et la Russie : discours et pratiques des politiques publiques

**Farida Ichkeneieva**

Maître de conférences à l'Académie d'administration publique de Kazan.

Merci beaucoup pour votre invitation, pour la possibilité d'échanger des informations, des expériences. Mes collègues russes et moi-même souhaitons pouvoir identifier avec vous les problèmes qui nous concernent mutuellement pour ouvrir une coopération productive.

## Les spécificités de la situation russe

La ville occidentale hérite de la civilisation gréco-romaine. Vos villes sont apparues sans qu'il y ait rupture culturelle. En comparaison, la plupart des villes de Russie n'ont pas cette culture, ces racines profondes. Car notre histoire est totalement différente.

Il faut se rappeler que le servage ne fut aboli qu'en 1861, que la culture paysanne était majoritaire au début du 20<sup>ème</sup> siècle, que la Russie est formée de territoires immenses qui s'étendent sur douze fuseaux horaires. La population est multinationale, multiethnique, à savoir que la Russie se compose de 140 ethnies enracinées dans leurs territoires. Il faut ajouter la diversité et l'inégalité du développement culturel de ces territoires. La partie centrale du pays est très développée, et des régions d'Extrême-Orient le sont peu, encore aujourd'hui. Par exemple, 60 % des territoires russes ne sont pas touchés par les activités économiques et culturelles. Ceci veut dire que de vastes espaces de nature sont sauvages ou abandonnés.

L'urbanisation a été accélérée par les campagnes socialistes d'industrialisation du pays et la collectivisation des années 1920 et 1930. Elle s'est produite dans une courte période historique et fut accompagnée de beaucoup de violence. Il en résulte que 2200 villes furent construites de 1926 à aujourd'hui. La population urbaine s'est accrue très rapidement pour atteindre aujourd'hui 74 %. Ce n'était pas une évolution telle que vous l'avez connue en France.

Le peuplement urbain a été planifié de manière à correspondre aux idées de ce que devait être une société socialiste. Beaucoup de villes sont apparues en fonction de la localisation des usines. Leur nom était idéologiquement chargé, se référant à des dirigeants révolutionnaires et à des idéologues soviétiques (*Leningrad*, *Leninogorsk*, *Kouïbychev*, *Kalinin*, *Molotov*), à des symboles de l'industrie soviétique (*Asbest*<sup>1</sup>, *Apatit*<sup>2</sup>, *Neftegrad*<sup>3</sup>, *Mednogorsk*<sup>4</sup>, à des

---

<sup>1</sup> *Amiante*

<sup>2</sup> *Apatite*

<sup>3</sup> *Ville de pétrole*

<sup>4</sup> *Ville de cuivre*

événements révolutionnaires (*Oktiabr'sk<sup>5</sup>*), à des idoles reconnues par les pouvoirs (*Tchkalov, Gagarin*). Ces villes étaient créées par des décisions du parti communiste, et souvent réalisées par l'appareil de la jeunesse communiste. Ainsi par exemple, la ville *Les Komsomolsk-sur-l'amour*, fondée en 1932 est devenue un important centre industriel sous l'impulsion des jeunes communistes.

Parmi les objectifs de l'urbanisation figurait la volonté de créer une vie nouvelle correspondant aux idéaux communistes. Des recherches scientifiques accompagnaient le processus d'urbanisation et alimentaient les débats entre urbanistes et planificateurs. Les débats opposaient ceux qui se référaient plutôt aux valeurs traditionnelles, et ceux qui disaient vouloir avancer avec les idéaux liés au progrès technologique et scientifique.

La situation actuelle se caractérise par des centres urbains et des villes qui souffrent parfois d'isolement et ne fonctionnent pas comme des villes avec un vrai centre culturel, un centre d'accumulation et de garantie des droits civils et de la liberté. On observe aussi un phénomène très particulier, où il ne s'agit vraiment ni d'une ville ni d'un village. Il s'agit d'agglomérations, de points d'habitation intermédiaires, créés artificiellement avec des objectifs très spécifiques, par exemple pour le développement d'un domaine industriel. La mentalité des habitants de ces lieux n'est ni urbaine, ni rurale. Ce sont des semi urbains, portant une perception du monde proche du rural.

Par rapport à la situation écologique, la destruction du système totalitaire dans les années 1990 a entraîné la disparition des instituts s'occupant auparavant de la question écologique, de l'environnement. Et rien d'autre n'a été créé. Le ministère de l'Environnement a été intégré au ministère de l'Agriculture.

La situation est assez catastrophique. On constate un appauvrissement des populations, une destruction des productions, une économie extensive, une utilisation sans contrôle des ressources naturelles, une destruction des sols, une diminution très importante des espaces verts dans les villes. Cette situation se reflète sur l'état de l'environnement, sur la situation sociale des citoyens, sur la santé, tout cela accompagné de la corruption. On calcule aujourd'hui que 15% du territoire de la Russie peut être considéré en état écologique critique, voire en danger. Cela représente une surface supérieure à toute l'Europe occidentale et centrale. Les redistributions de la propriété ont eu par ailleurs beaucoup de conséquences négatives dans tous les domaines de la vie. Nous constatons aujourd'hui une inégalité criante dans l'accès des urbains à la nature, à la terre, et aussi une attitude consummatrice très nette par rapport à la nature.

Mais bien que la Russie continue d'être un pays de catastrophes et de crises, il y a quand même des tendances positives. C'est la stabilisation de la situation économique, qui permet de voir apparaître les préoccupations pour le développement urbain, et d'essayer de récupérer et d'actualiser les structures anciennes qui s'occupaient des ressources naturelles. De même, la population devient plus exigeante pour la qualité de la vie et commence à repenser son rapport avec l'environnement.

---

<sup>5</sup> *Révolution d'octobre*



Nous avons connaissance en Russie de plusieurs engagements internationaux comme par exemple l'Agenda 21 de Rio de Janeiro de 1992, et des programmes qui ont suivi. La Russie a signé plusieurs conventions. Des décisions sont prises. Mais il y a un discours, et la réalité du jour qui reste en fait un développement instable.

Les objectifs stratégiques sont empreints de bonnes intentions. Mais ils sont en contradiction presque totale avec la politique réelle, la pratique et le comportement concret des pouvoirs, des entreprises. Les programmes ont aujourd'hui un caractère plutôt formel. Ils traitent superficiellement les problèmes pour apparaître plus civilisés. Mais il n'y a pas un vrai contenu derrière. Pour autant, les thèmes du développement durable sont de plus en plus présents dans les réflexions, dans les idées de la population, qui devient progressivement plus exigeantes par rapport à la qualité de l'environnement, de l'eau, de l'alimentation.

La population est à l'origine des mouvements écologiques, que l'on peut considérer comme une avant-garde de la société civile. Sous sa forme actuelle, le mouvement écologique existe depuis 30 ans en Russie. Nous avons des mouvements écologiques très diversifiés et les plus actifs sont situés dans les régions plus favorables, plus favorisées. Les initiatives écologiques ont un potentiel d'innovation très important. Il peut être utilisé comme une source de modernisation de la société, et je suis ravie de savoir que des chercheurs parmi vous ont étudié ce mouvement écologique -Nathalie Blanc, Cyria Emelianoff-, connaissent la ville de Perm où la situation écologique est catastrophique.

Aujourd'hui, il est très important qu'une partie de la population prenne conscience que le développement durable n'est pas un pas à faire mais un processus d'évolution de long terme. Dans le court terme, l'objectif stratégique est de sortir de la crise économique et d'ouvrir des perspectives pour le développement durable. Il faut résoudre les problèmes économiques, et en même temps prendre des mesures pour faire des liens entre les moyens des sciences, de l'éducation, et d'une administration intelligente pour passer au développement durable.

Si l'on compare les recherches conduites en Russie avec celles des chercheurs occidentaux, on peut dire que nous sommes plutôt orientés vers les études des risques et des catastrophes écologiques. Nous étudions davantage les conséquences négatives que les moyens positifs de sortir de la situation actuelle. Il faut donc travailler pour changer d'attitude.

Nous sommes très intéressés par les contacts internationaux, pour échanger des expériences, des informations, pour accéder aux instruments théoriques, méthodologiques. Notre objectif n'est pas de copier les expériences plus avancées, mais plutôt de comprendre comment vous élaborez les instruments théoriques pour retravailler la réalité.

Il a été très intéressant pour moi d'assister aux exposés de ce matin, en particulier celui de Monsieur Prédine sur le jardinage urbain, sur les jardins familiaux. Parce que c'est pour moi une découverte de savoir comment les jardins collectifs français fonctionnent. En Russie c'est totalement différent. Je dois dire que malheureusement les jardins russes ne sont pas étudiés en Russie même. Ils sont le résultat positif de luttes sociales latentes au sein de la société russe. Ces jardins sont un vrai moyen d'amortir les crises. Je trouve très important de les étudier et de comprendre leur potentiel pour le développement durable des villes.

Un autre sujet très mal étudié est un phénomène nouveau en Russie : les villages écologiques qui apparaissent aujourd'hui en réaction contre la société de consommation. Ces villages prennent la forme d'un mouvement social. Ils se développent en Russie peut-être parce que nous avons beaucoup de terres. Les habitants sont très sélectionnés. Ils occupent des terres vierges pour s'organiser sous la forme d'une petite société non transparente. La Russie, avec l'ouverture au monde, commence à perdre sa spécificité culturelle. Ce sont des mouvements qui cherchent à garder la culture multiethnique russe. Ils ne veulent pas aller dans le sens de l'uniformité dans le rapport entre l'urbain et la nature. La question du maintien des valeurs russes est liée à ce mouvement.

## **Les perspectives**

Dans le contexte mondial où les spécificités culturelles nationales, ethniques, sont menacées de disparition, il est important de développer des directions communes, des programmes communs de recherche pouvant être utiles du côté russe et du côté français. Il est certain que l'on ne peut pas avancer dans le développement durable sans la science. Mais l'administration est également très importante, surtout au niveau local. Nous héritons de l'Union soviétique qui avait l'administration que vous connaissez. Il s'ensuit qu'il n'y a pas d'institution pour une vraie participation des populations dans l'administration des agglomérations urbaines. La population n'est pas vue comme participante, active.

La politique des villes est en principe définie au niveau de l'Etat fédéral, des régions et des districts municipaux. Mais s'il existe au niveau fédéral une politique de développement régional, il n'y a pas de vraie politique urbaine, de politique de la ville. Cette politique est laissée au niveau des antennes de l'administration locale.

Il existe des agendas 21, mais pas de mise en œuvre au niveau des villes. Nous avons aussi des plans généraux de développement des villes. Mais il faut élaborer des règlements pour les questions de sécurité écologique, d'environnement. Les lois existent mais pas les mécanismes d'application. Le manque des normes, de mécanismes, d'instruments d'application des lois est un grave problème mais qui commence à être un objet d'attention. Le travail commence.

Le manque d'attention à l'opinion publique et l'absence d'objectifs nets et clairs pour la résolution des problèmes écologiques conduisent le mouvement écologique à garder un caractère de protestation. Nous pouvons espérer que les actions concrètes pour la résolution des problèmes écologiques et pour le développement durable permettront à ce mouvement de passer de la simple protestation à la coopération constructive. Dans cette perspective, il est pour nous très important, très intéressant de connaître les activités des organisations, des associations des pays européens. Il nous faut connaître les méthodes de consultation des populations et la manière dont les conflits sont compris et acceptés, ainsi que André Torre l'a montré ce matin.

Kazan est une ville dans laquelle la situation écologique peut être caractérisée de moyenne. Nous avons beaucoup d'industries chimiques, ce qui a provoqué le développement des mouvements écologiques. Le pic des problèmes écologiques et du mouvement écologique était dans les années 1980. Nous avons eu des mouvements contre par exemple la

construction d'une entreprise biochimique en 1987, contre une station nucléaire en 1989, pour un lac et une rivière naturelle protégés. Ce furent des mouvements très importants.

Aujourd'hui, le mouvement écologique à Kazan et au Tatarstan présente un caractère plus local, centré sur des questions telles que l'utilisation des stations d'essence, le traitement des déchets. Au niveau fédéral, les mouvements sont surtout centrés sur la préparation des Olympiades à Sotchi en 2014. C'est une ville au bord de la Mer Noire. Les mouvements se préoccupent des constructions détruisant le bord de la mer.

Au niveau de la culture écologique, il y a beaucoup de problèmes. Il faut faire un vrai travail d'éducation de base. Un aspect très important de la politique publique concerne l'éducation, la formation écologique et la vulgarisation des connaissances écologiques. Aujourd'hui, beaucoup de municipalités s'occupent de l'agenda scolaire et des programmes pour les écoliers. Il existe des programmes d'éducation au niveau des écoles secondaires sur l'écologie qui devient une matière obligatoire.

L'autre aspect permettant de parvenir à la résolution des problèmes est celui d'une administration écologique intelligente. Si l'on peut former correctement des administrateurs, le problème du développement durable est pour partie résolu.

Je suis très contente de représenter l'Académie d'administration d'Etat et d'administration municipale en tant que partenaire du réseau UNESCO en construction. J'offre la possibilité de développer les travaux avec les étudiants, et aussi avec les administrateurs au niveau des municipalités. Nous donnons aussi une formation complémentaire permanente pour les structures administratives concrètes des villes du Tatarstan. Nous serons très reconnaissants de travailler avec les collègues français que nous pouvons recevoir sur le territoire russe, pour échanger des informations et expériences, construire des perspectives de recherches communes.

Kazan est une ville avec une histoire millénaire, avec des traditions très profondes. C'est la ville d'au moins quatre religions mondiales. Elle va recevoir en 2013 un événement sportif très important, l'Universiade des étudiants. C'est peut-être une opportunité pour développer des programmes concrets sur le développement durable des villes

Merci pour votre attention.

## **Communication 2. Le jardinage urbain dans la statistique russe et son absence dans l'appareil statistique international**

Marcel Marloie

Chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique

(Ce texte est développé dans un article à paraître in Economie rurale).

Si l'on ouvre un annuaire statistique de l'INSEE, d'Eurostat ou de la FAO, on cherchera en vain des données sur l'accès des urbains à la nature et sur la principale modalité de cet accès, à savoir le jardinage urbain. Ce secteur est invisible statistiquement. C'est comme s'il n'existait pas.

Ce fait résulte d'une pensée qui identifie l'agriculture au rural et l'exclut de la ville, qui considère les formes existantes comme des traces du passé, appelées à disparaître.

Les conséquences peuvent être importantes comme le montre la manière dont la communauté internationale a cherché à répondre à la crise alimentaire russe de la décennie 1990. La baisse de la production et les effets du krach financier de la mi-août 1998 suscitèrent des rumeurs sur les risques de famines. Les Etats-Unis répondirent en proposant leur aide alimentaire. L'accord conclu en novembre 1998 prévoyait la livraison de 1,7 million de tonnes de blé, de soja, de riz, de viande de bœuf et de porc, de poudre de lait et de produits divers. Confrontée à l'accumulation de ses propres stocks de produits agricoles, l'Union européenne proposa pour sa part un million de tonnes de blé, 500 000 tonnes de seigle, 100 000 tonnes de viande de porc, 150 000 tonnes de viande de boeuf et 50 000 tonnes de lait en poudre.

En fait, la perspective d'une telle aide suscitait en Russie beaucoup de polémiques et les famines ont été évitées pour l'essentiel grâce à l'augmentation de la production de pommes de terre, de légumes, de produits animaux dans les lopins paysans et dans les jardins urbains.

Ce fait fut ensuite largement reconnu, mais une erreur subsiste à savoir que de nombreux analystes attribuent l'ensemble de cette augmentation de production aux lopins paysans<sup>6</sup>. Or, comme Louiza Boukharaeva montre dans sa communication au séminaire du 22 janvier dernier<sup>7</sup>, les données de l'appareil statistique russe permettent de savoir que le jardinage urbain constitue une part notable de cette production. Il était effectué en 2008 sur quatorze millions de jardins, trois millions de potagers, vingt-cinq mille datchas, 7,3 millions de terrains sur lesquels la construction d'habitations individuelle est officiellement autorisée et sur une partie des 2,1 millions de lopins situés en zones urbaines ou périurbaine. Le tout occupe une surface supérieure à 2,3 millions d'hectares.

---

<sup>6</sup> Cf. OCDE. Examen des politiques agricoles. Fédération de Russie. Paris, OCDE, 1998, page 98.

<sup>7</sup> Louiza Boukharaeva. L'accès des urbains russes à la terre : analyse des informations quantitatives. Séminaire sur l'accès des urbains à la terre. 22 janvier 2009, pp. 9-11

Ce jardinage urbain occupe une place proportionnellement moins importante dans d'autres régions du monde comme la France. Il mériterait néanmoins d'être reconnu par nos appareils statistiques.

## **Communication 3. Le jardinage urbain : un point presque aveugle de l'appareil statistique français**

**Laurence Baudalet.**

Accompagnatrice des projets de « Jardins partagés » en Ile-de-France

J'ai été conduite incidemment à travailler sur cette question, en étant missionnée en 2000 par la Fédération nationale des jardins familiaux (FNJFC). Il s'agissait de réaliser une étude destinée au ministère de l'Agriculture, sur la réhabilitation des jardins familiaux en France. La Direction de l'Espace Rural et de la Forêt estimait qu'il existait un patrimoine ancien de jardins familiaux et s'interrogeait sur les besoins de sa réhabilitation. La première question posée par le Ministère fut : combien y a-t-il de jardins ? Il fallait s'appuyer sur une estimation quantitative avant de déterminer combien de jardins avaient besoin d'être réhabilités.

Cette question peut paraître très simple mais après environ deux à trois mois de travail, de recherches de données, etc., la réponse que j'ai dû faire au ministère était que leur nombre exact était inconnu et impossible à évaluer finement. Cette étude date de 2000, je n'ai pas retravaillé sur le sujet et j'ignore si des inventaires ont été conduits depuis.

### **1- Qui « compte » les jardins ?**

J'ai identifié plusieurs inventaires et bases de données existant à différentes échelles.

Un inventaire national a été conduit entre 1990 et 1992 par la FNJFC pour le compte du ministère de l'Environnement. Des questionnaires assez épais ont été envoyés aux associations connues de la FNJFC, qui gère elle-même directement un grand nombre de jardins familiaux, et à laquelle des associations sont affiliées. Cette fédération a aussi demandé des adresses à d'autres réseaux nationaux : Société Nationale d'Horticulture de France, Le Jardin du Cheminot, Jardiniers de France, Groupement national interprofessionnel des semences, etc.

Le point aveugle de ce document est qu'il repose sur la bonne volonté des bénévoles des associations qui devaient le remplir et le renvoyer. Or toutes n'ont pas répondu ou l'ont fait de manière incomplète. En second lieu, on laissait de côté toutes les associations qui n'étaient pas connues ou non affiliées à un réseau.

Une étude a été faite en 1995 par la Société Centrale d'aménagement du foncier rural (SCAFR) sur le foncier et les jardins familiaux. Elle tente de les recenser par département.

Au niveau national toujours, les différentes fédérations nationales précédemment citées, qui connaissent leurs adhérents, leur localisation, etc. Mais leurs bases de données ne référencent pas les jardins indépendants et se recoupent entre elles.

Au niveau régional, il existe des inventaires produits par des opérateurs divers. Ainsi, la Direction régionale de l'Environnement (DIREN) Champagne-Ardenne a effectué un recensement régional en 1995. C'est à ma connaissance, c'est la seule en France. La FONDA Rhône-Alpes a réalisé en 2000 une étude sur le renouveau du jardinage associatif en Rhône-Alpes. L'Institut d'aménagement, d'urbanisme de la Région Ile-de-France (IAURIF) a produit des données statistiques sur les jardins.

Au niveau départemental, des Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (C.A.U.E) ont réalisé des inventaires, notamment dans le Rhône, les Hauts-de-Seine, le Val de Marne.

Certaines communes maintiennent des données à jour et connaissent leur patrimoine. Mais comme l'avait souligné Daniel Cérézuelle, la plupart des communes ne connaissent pas les groupes de jardins familiaux spontanés. Là aussi les données sont incomplètes.

Enfin les jardins familiaux ont fait l'objet de travaux universitaires de recherche. Il existe des travaux d'étudiants en géographie, en urbanisme, qui recensent les jardins familiaux sur des territoires variables. Ce peut être à l'échelle de l'agglomération, de la région, du département.

Cette liste n'est pas exhaustive mais elle permet de saisir le caractère hétérogène des données concernant les groupes de jardins familiaux.

Ces inventaires identifiés ont ainsi été réalisés à des échelles variables de territoire, qui vont du national à la commune. Ces échelles sont très difficiles à recouper. Beaucoup de zones ne sont pas renseignées ou le sont de manière très parcellaire. D'autre part ces inventaires ont été menés à des dates différentes et ne permettent pas de se faire une idée de l'évolution.

Dernier outil d'enquête, INSEE. On retrouve les jardins potagers dans les enquêtes « mode de vie » et « conditions de vie des ménages ». L'enquête mode de vie de 1995 a été commentée par Florence Weber et Séverine Gojard, sur le volet autoproduction et autoconsommation des ménages en France.

Les deux enquêtes fournissent des informations sur les potagers domestiques, mais elles ne distinguent pas le potager domestique privé du potager dans les jardins collectifs. L'enquête « conditions de vie des ménages » de 1993, renseigne sur la pratique individuelle du jardinage, selon le sexe, l'âge, la profession. On sait combien de personnes jardinent en France mais pas si elles le font dans leur jardin privatif ou dans des jardins collectifs.

## **2- Comment compte-t-on les jardins ?**

La méthode de calcul joue un rôle essentiel. Or là encore, chacun fait « sa cuisine », ce qui ne permet pas de comparer les résultats.

Par exemple, comment fut-il procédé pour l'étude réalisée par la Société centrale d'aménagement du foncier rural (SCAFR) en 1995 ? Le recensement réalisé par département a été effectué d'après les statistiques fournies par la Société nationale d'horticulture de France

et par la FNJFC. Ces données étaient recueillies par enquête auprès des associations affiliées. Ne figuraient donc pas les non affiliées.

En s'appuyant sur les données de ces deux organisations, la SCAFR a considéré que la marge d'erreur de calcul de la surface totale des jardins familiaux en France était d'environ un millier d'ha. On passe donc de 1670 ha, chiffre établi par les deux fédérations nationales, à 2500 hectares en données corrigées par la SCAFR. On peut s'interroger sur la production de tels indicateurs.

### **3. Pourquoi n'existe-t-il pas d'outil statistique ?**

Pour ce qui concerne les jardins familiaux, le compromis politique, restant d'actualité, passé avec la filière horticole depuis leur création à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle est que leur production ne sera pas vendue. De ce fait, ils restent perçus comme une activité résiduelle. Aussi, nul n'a vraiment cherché à savoir combien il en existe, ne s'est donné les moyens d'avoir des outils.

Ainsi, les collectivités territoriales ne connaissent pas toujours les groupes de jardins familiaux existant sur leur territoire, ceci d'autant plus qu'un certain nombre de ces jardins ne cherchent pas à être connus parce qu'ils occupent le terrain illégalement. Il s'agit de ces terrains qu'on trouve le long des voies ferrées, sur des délaissés.

Et enfin comme l'a souligné Eric Prédine, la gestion des jardins familiaux a été déléguée en France aux associations. Dans la mesure où certaines associations ne sont pas affiliées à des fédérations, le groupe n'est pas connu.

Pour ce qui concerne les jardins partagés, je suis aussi dans l'incapacité de répondre parce qu'il faut déjà s'entendre sur ce qu'on entend par jardin partagé.

Ainsi, le réseau « Jardin dans tous ses états » est un réseau et non une fédération. Il n'y a pas d'adhésions formelles. Chaque représentant régional du réseau connaît un certain nombre de jardins partagés sur son territoire régional mais pas l'ensemble. Régulièrement, j'apprends qu'un projet de jardin a été monté par les habitants dans telle commune de l'Ile-de-France. Je n'en avais jamais entendu parlé parce qu'il n'est pas inscrit dans un réseau.

Les jardins d'insertion sont mieux connus, notamment pour ceux du type réseau Cocagne qui s'inscrivent dans l'insertion par l'activité économique, font du maraîchage d'insertion. En effet ils reçoivent des financements publics et beaucoup d'acteurs sont impliqués dans leur financement.

### **Conclusion**

Il n'est actuellement pas possible d'estimer avec précision l'importance des jardins collectifs dans l'agriculture urbaine ou périurbaine en France, en termes de volumes produits, de nombre de personnes concernées ou de bénéficiaires. On a des bouts d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs.



Certainement, des outils statistiques pourraient être mis en œuvre pour avoir des inventaires à jour. Mais le fait est qu'il manque une volonté de le faire. Ça n'intéresse pas l'INRA ou d'autres organismes. Cela représente un gros travail de mettre en place des outils quantitatifs et qualitatifs et ces organismes n'ont pas envie de se pencher sur la question.

## **Communication 4. L'intégration des conflits dans l'action publique locale**

**André Torre**

Directeur de recherches à l'Institut national de la recherche agronomique

Merci.

Je vais vous parler des questions de conflits, c'est ma spécialité et celle de mon équipe à Agroparistech. L'idée est de vous parler de conflits d'usage de l'espace comme des révélateurs des évolutions des espaces périurbains, des espaces ruraux, mais également comme révélateurs des oppositions à ces évolutions et de la manière dont les oppositions se dessinent.

Qu'entend-on par conflit ? On fait une distinction entre tension et conflit. La tension est courante, quotidienne, banale. Des tensions, il y en a certainement dans cette salle. On en retrouve partout dans les familles, dans les couples.

Le conflit est plus important que la tension. Il se manifeste par un engagement. Cet engagement a des manifestations de différentes nature : recours au tribunal, violence physique, la médiatisation (recours aux médias, à l'expression publique). Ces pratiques d'expression des conflits nous permettent selon une grille de lecture de distinguer un conflit d'une tension.

Je vais commencer avec la question de la gouvernance territoriale. C'est un gros mot, je le prends comme une espèce d'étendard pour dire de quoi je désire parler aujourd'hui. La question que je me pose, que vous vous posez aussi d'une certaine manière, est comment est-ce que l'on gouverne les espaces, en particulier les espaces périurbains, les espaces ruraux, et les espaces qui sont devenus plus hétérogènes, parce qu'il y a une interpénétration entre des problématiques d'étalement urbain, rural, naturel, agricole, etc. Ce sont des espaces qui sont confrontés à des mobilités fortes, rapides ou longues des individus, à des influences externes fortes, et des espaces qui sont sous le joug de politiques publiques de toute nature.

La question que je me pose est en fait « c'est quoi la gouvernance ? ». Pour dire que ce que je veux faire est d'intégrer les conflits dans les modes de gouvernance. C'est-à-dire que la gouvernance n'est pas un long fleuve tranquille.

Quand on parle habituellement de gouvernance des territoires, on traite d'un certain nombre d'éléments. Par exemple on s'interroge sur les politiques publiques ou l'action publique. De manière très restrictive l'action publique concerne les lois, les règlements, les politiques publiques, les documents d'urbanisme, les zonages territoriaux ou environnementaux. Quand on va plus loin dans la gouvernance, on nous dit également qu'il faut intégrer des groupes d'acteurs locaux, comme des producteurs, des réseaux d'innovations, des pôles, des syndicats, des associations surtout (la dimension associative est très importante au niveau local et rentre donc dans les problématiques de gouvernance). On nous parle également de toute une série d'échelles, de mots comme négociation, concertation, dialogue, consultation, information, communication, des espèces de mots-valises que l'on entend en permanence. Il faut concerter les acteurs, avoir un débat public, une série de terminologies de ce type.

Je pense que ce n'est pas suffisant et que quand on parle de gouvernance, il n'y a pas que l'aspect consensuel qui importe, mais que la dissension est également importante. La gouvernance est avant tout une interaction entre des forces qui d'un côté poussent à la coopération et d'autres qui poussent au conflit. Je simplifie beaucoup bien sûr. C'est-à-dire que quand on regarde les territoires, en particulier ceux qui nous intéressent ici, périurbains, urbains, nouveaux ruraux, etc., on a des tensions et des négociations qui prennent des formes multiples. Et se met en place une sorte d'alchimie du local, qui est à la base de l'évolution des systèmes.

Le processus de gouvernance présente ainsi deux phases complémentaires. Il y a une phase qui est de nature conflictuelle, et une autre de nature coopérative. Pensez aux encéphalogrammes, on a des moments où ça monte, des moments où ça descend. Ainsi on peut avoir des moments de conflictualité, des moments plus calmes, des moments de négociation, et ça va repartir, etc. La vie des territoires c'est un peu cela, on a une influence réciproque des dimensions consensuelles et des dimensions de dissension, qui varie selon les moments.

Mais pourquoi s'intéresser aux conflits ? Justement parce que cette partie-là n'est pas tellement étudiée, en particulier pour les conflits d'usage de l'espace. Et pourtant ces conflits sont importants, parce que ce sont des plates-formes de prise de parole pour des acteurs ou pour des groupes d'acteurs qui sont lésés par les décisions qui sont prises, décisions de l'action publique, de la politique publique, de documents d'urbanismes, de politiques de territoires, etc. Une fois qu'on arrive à une décision soi-disant consensuelle, négociée, on s'aperçoit que certains groupes d'acteurs sont lésés. Pourquoi ? Soit parce qu'ils n'ont pas été mis autour de la table. Ils ont été oubliés dans les structures de décision. Ou alors ils sont lésés par les arbitrages rendus, ils étaient autour de la table mais ne sont pas d'accord sur la décision.

Et finalement ces acteurs ont trois solutions à leur disposition, qui sont les solutions classiques de Hirshman, soit l'exit (ils votent avec les pieds, ils quittent le lieu), soit la loyauté (je ne suis pas content mais je me tais), soit la prise de parole. la prise de parole c'est le conflit, à savoir une forme d'expression qui concerne des oppositions et des manifestations de force par rapport à ces décisions considérées comme ne correspondant pas à une partie des attentes de la population.

### *Les résultats actuels de notre d'étude*

Cette étude porte sur un certain nombre de zones de France métropolitaine (cartes au tableau), avec en plus la Corse et la Réunion. Ces zones possèdent des caractéristiques différentes, du Sud, du Nord, du littoral, de montagne, urbaines, périurbaines, agricoles, centrales, périphériques, on essaie d'avoir une certaine variété. Parce qu'il n'existe pas de données nationales sur la conflictualité, il faut aller recueillir les données et les construire. C'est un gros travail, qui nécessite de gros financements.

Je vais d'abord vous présenter des résultats génériques, après j'aborderai la question de l'Ile-de-France pour prendre ensuite un cas particulier lié à l'agriculture périurbaine en Ile-de-France.

### *Les résultats génériques sur la France.*

Quelles sont les caractéristiques des conflits que nous mettons en évidence ? La première chose que l'on peut en dire c'est qu'ils sont liés à la nouveauté (c'est banal), en particulier à la survenance de nouvelles actions. Pour résumer l'idée, quand apparaît une nouveauté, une partie de la population y adhère et une autre y résiste. Donc toute innovation entraîne des résistances et éventuellement des conflits. A petites innovations, petites résistances, et à grosses innovations, grosses résistances. Par exemple, le projet de construction d'un aéroport en région parisienne va entraîner des conflits qui peuvent durer 20 à 30 ans. Mais ces conflits apportent également le changement et constituent une manière de modifier les règles de régulation et impliquent d'importantes modifications des modes de vie. C'est-à-dire que pendant le conflit est qu'on a une recomposition des groupes d'acteurs, de recomposition sociale, de nouvelles alliances qui se nouent etc. Donc le conflit est un moment extrêmement fécond.

Deuxième résultat, beaucoup de conflits sont de nature préventive. Quand on pense à un conflit, on pense à une cocotte-minute de plus en plus chaude et à un moment ça explose et on part dans le conflit. En fait la réalité n'est pas comme ça. De nombreux conflits interviennent avant la survenance des actions. On n'entre pas en conflit parce que l'on a implanté une décharge devant chez vous, une éolienne ou une autoroute. On entre en conflit parce que l'on n'en veut pas, au moment du projet. Le conflit, en particulier les recours aux tribunaux, démarre souvent au moment de la déclaration d'utilité publique. Dès la naissance du projet, une association se crée, qui va faire un recours au tribunal pour s'y opposer. Donc la plupart des conflits qu'on va rencontrer dans les zones qui nous intéressent sont des conflits de nature préventive.

Quels sont les objets des conflits ? Quand on regarde sur toute la France, les conflits se construisent autour d'objets qui cristallisent les désaccords. On a toute une liste d'objets de conflits. Les principales sources de conflits d'usage de l'espace aujourd'hui sont les questions de constructibilité de l'espace, de zonage. J'appelle ainsi tout ce qui concerne l'occupation des sols, l'urbanisme, la concurrence foncière, les permis de construire, les plans d'occupation des sols, les plans locaux d'urbanisme, etc. Cet objet est particulièrement prégnant dans les zones de forte pression foncière, et touche particulièrement toutes les activités liées à l'agriculture périurbaine, et les terres agricoles parce qu'elles sont considérées comme une réserve d'extension urbaine qu'il s'agisse d'une extension pour l'habitat ou pour les infrastructures de transport, d'énergie, de gestion des déchets, lié à la présence de la ville.

Deuxième objet de conflit, les infrastructures, toute la construction des infrastructures de transport, d'énergie, de gestion des déchets, de production industrielle, etc. Troisième grande activité conflictuelle en France, la chasse. Qu'il s'agisse des dates de la chasse, de la durée, des types d'animaux, etc., c'est très important. Quatrième objet de conflit, c'est ce que j'appelle les externalités négatives des activités productives, en d'autres termes les pollutions, les nuisances olfactives, sonores, etc. Cinquième objet de conflit, l'eau, qui occupe une place de plus importante aujourd'hui dans l'activité conflictuelle.

Dans toutes ces activités, les problématiques périurbaines, de jonction entre l'étalement urbain et les zones naturelles et rurales sont extrêmement prégnantes.

Regardons maintenant les caractéristiques dominantes de la conflictualité par terrain (tableau), entre zones rurales, périurbaines et périurbaines anciennes (existant depuis les années 1940). Dans le périurbain, les caractéristiques éminentes des conflits concernent l'extension

d'industries, l'extension des infrastructures et l'extension urbaine. En revanche, dans le périurbain ancien, ce sont des problèmes d'externalités négatives de l'industrie et des problèmes de patrimonialisation, liés aux activités déjà existantes et au patrimoine. En revanche, sur le périurbain en constitution, la bataille porte sur l'extension. On va retrouver ce type de problématique en Région Ile-de-France.

La dernière chose à dire sur les conflits, un peu plus conceptuelle, est que ces derniers prennent majoritairement en France la tournure de résistances aux zonages et évolutions en cours. C'est-à-dire qu'on a une tendance aux zonages de toutes natures, et en particulier aux zonages spatiaux et sociaux, voire les deux à la fois. C'est-à-dire, en caricaturant, que l'on va mettre les riches et les golfs au même endroit, et les pauvres et les infrastructures de gestion de l'énergie ou des déchets au même endroit. Les conflits sont une manifestation de résistance à ces zonages.

Attention toutefois : les conflits n'arrivent pas toujours dans les zones où se trouvent les pauvres et les infrastructures de déchets. Il y a une habitude à certaines conditions sociales. Par exemple, il est très difficile voire totalement impossible en Ile-de-France de créer une infrastructure de gestion des déchets. Mais il est par contre possible d'étendre des infrastructures qui existent depuis 50 ans. Les populations sont habituées et acceptent à niveau de nuisances de plus en plus important. La dimension sociale de la conflictualité est ainsi très importante. L'implantation éventuelle d'une infrastructure de gestion de l'énergie dans l'ouest francilien entraînera une mobilisation importante, car elle va toucher des populations concernées et fortunées. La résistance sera probablement plus faible dans l'est francilien. Donc il n'y a pas que des dimensions physiques dans les conflits, il y a des dimensions sociales.

Les zones peuvent se distribuer ainsi :

- des zones en voie de patrimonialisation, où l'activité de préservation, de réservation, de protection, est de plus en plus importante. Eventuellement on soustrait ces zones à tout accès et on en fait des zones à voir, éventuellement à voir à la télé.

- des zones en voie d'expansion urbaine, qui sont les plus dynamiques aujourd'hui, avec une dynamique de progression de l'urbanisation à la périphérie des grandes villes, des moyennes et petites villes et sur les espaces littoraux. On y voit un effacement progressif de la distinction rural/urbain.

- des zones réceptacles d'activités à forte externalité négative. On a tendance à créer des zones où on a à la fois du stockage des déchets, de l'épandage, du transport et production de l'énergie et des espaces de forte exclusion sociale (carte).

- et enfin ce que l'on peut appeler les zones agricoles à rural dispersé, c'est-à-dire un rural qui représente encore aujourd'hui la plus grande surface du territoire national. Et on a une activité de production agricole qui est prédominante, qui est soit de l'activité intensive, des grandes cultures, ou extensive, et puis de l'exploitation forestière.

Pour terminer, quels sont les résultats en Ile-de-France? Notre étude exclut les conflits intra urbains et notre méthode de repérage des conflits repose sur trois sources : les jugements des tribunaux, l'analyse de la presse quotidienne régionale et les enquêtes à dire d'experts.

Les conflits portés devant les tribunaux se trouvent plutôt prêts du centre de l'Ile de France, car ce sont souvent des réactions à des projets ou à des actions en cours, alors que les conflits qui sortent dans la presse sont plutôt à l'extérieur. Quand il y a urgence on va au tribunal,

alors que les conflits qu'on va trouver dans la presse s'installent dans la durée parce qu'ils se rapportent à des projets plus lointains. Un projet de ville nouvelle, ou une zone de traitement de déchets, souvent à la périphérie de la région Ile-de-France, entraînent une mobilisation et une lutte qui relativement longues et qui vont prendre une expression médiatique. Apparaissent ici deux zones : un périurbain sous influence urbaine, et un périurbain sous influence plus rurale, avec deux types de conflits relativement différents.

Si l'on prend les résultats à partir de la lecture de la presse (Le Parisien), sur une période de deux ans, on voit l'importance des conflits liés à l'urbanisme et à la réglementation, puis des conflits liés aux activités de production et aux infrastructures. On constate aussi que les conflits ont tendance à se dérouler dans une espèce de couronne pas très lointaine de la ville dense, et on en retrouve un peu plus loin. Si l'on regarde le nombre de conflits par département, il est intéressant de voir que dans le Nord parisien il y a peu de conflits lié par exemple aux questions d'urbanisme alors que c'est très fort...

Même exercice avec les jugements, mais résultats différents, parce que tous les conflits ne passent pas devant les tribunaux. De la même manière, tous les conflits ne sont pas relatés par la presse, qui oublie, ment, euphémise, etc. Les résultats que nous avons ici sont ceux des tribunaux de second rang, à savoir pas les dépôts premiers, mais les cours d'appel, les conseils d'Etat. Des conflits qui ont été jugés assez importants pour faire l'objet d'un appel, donc relativement significatifs. On constate une augmentation très forte des conflits d'urbanisme et de réglementations ; des gros conflits dus aux associations qui luttent contre les procédures d'urbanisation de l'espace francilien.

Si l'on raisonne par grandes catégories de conflits, on s'aperçoit de la localisation des conflits près des zones d'urbanisation. On a des conflits liés à des opérations d'urbanisation dans la zone d'extension de la ville, c'est-à-dire construction d'infrastructures routières, élargissement de routes, passages d'autoroutes, bretelles, etc. Les conflits d'infrastructures ont tendance à se localiser un petit peu plus loin, parce qu'ils anticipent les extensions futures de la ville et parce que le fonctionnement de la ville requière l'utilisation de terres agricoles pour les affecter non pas à des habitations ou à des autoroutes mais à des fonctionnements de type infrastructurel, infrastructures de déchets, production d'énergie, etc.

Dernière chose, un petit exemple sur les territoires périurbains confrontés à des problématiques d'agriculture périurbaine, c'est le cas du plateau briard en Ile-de-France. On a toute une série d'actions menées par différents pouvoirs publics ou locaux, etc., et toute une série d'événements conflictuels dans le temps, qui font que l'on retrouve l'idée de départ : cette gouvernance locale est faite d'une succession d'événements conflictuels et de négociation, avec des projets d'intervention, puis des tensions sans conflits avec changements qui touchent l'agriculture périurbaine, et dans les années 1990-2000 ça des manifestations violentes et conflits forts, sur le foncier, la possession des terres, la reconversion, reconversion des terres, l'augmentation du prix des sols, les changements de types d'activités. La complexité est accrue.

Carte : zone à morphologie urbaine dominante.

Un même processus de gouvernance est caractérisé par des phases conflictuelles et des phases d'apaisement, etc (voir ci-dessus)

Nathalie Blanc. Conflits apparaissent attitude défensive, il y a peut-être aussi conflits à caractère créatif.

Torre. Projets agri urbains en Ile-de-France. Certains sont partis d'initiatives individuelles et maintenant ont reçu institutionnalisation pour maintenir une certaine agriculture dans des zones périurbaines. Ont été par urbains ou nouveaux urbains. Ressemblent un peu aux AMAPS. Ont été créés pour une partie par des urbains qui voulaient lutter contre processus d'urbanisation et qui ont utilisé l'agriculture comme espace culturel ou paysager. C'est à la fois défensif et créatif.

# Communication 5. Les jardins partagés et la recherche de nouvelles réponses aux besoins des urbains

**Eric Prédine**

Directeur de Saluterre

Ceci n'est pas le texte définitif. Eric Prédine le retravaille actuellement.

**Le contexte du travail :** je suis depuis 1986 un « semeur de jardins partagés », activiste du jardinage, plutôt dans les quartiers populaires. Je suis parti d'une démarche de lutte contre la pauvreté en milieu urbain, avec principalement des actions d'occupation des terrains en pied d'immeubles. Philosophie en réaction à la démarche d'assistance des « restaurant du cœur » qui allait selon moi générer des comportements de dépendance et non pas de la solidarité et de l'autonomie. J'ai notamment reçu l'appui des travailleurs sociaux, particulièrement ceux de l'économie sociale et familiale.

**Méthodologies d'accès aux sols :** dans une première phase, négociation de baux au gré à gré, baux précaires, le plus souvent oraux. Terrains en règle générale de congrégations religieuses. Dans une deuxième phase avec les collectivités territoriales qui se sont intéressées à leur action, réaffectation *des délaissés urbains*, pelouses dégradées, etc.

**Nécessité d'actualiser les statuts types** auxquels se réfèrent les associations de jardinage : ne pas adapter le fonctionnement au statut type, mais adapter les statuts au fonctionnement.

Exemple 1. Les associations reproduisent des règlements intérieurs qui n'ont pas du tout été discutés et concertés avec les jardiniers. Il y est interdit de cultiver des fleurs. Ce n'est naturellement pas respecté dans 95 % des cas. Mais l'année dernière, une vieille dame à Nîmes qui voulait ne cultiver que des fleurs dans sa parcelle a été expulsée. Elle ne respectait pas le règlement. De nouveau, la puissance publique n'avait pas eu son mot à dire.

**Collaboration avec les collectivités locales :** objectifs de développement du lien social de quartier, de capacité de résistance à la crise sociale et économique des plus précaires. Le côté résistance à la crise alimentaire n'est que très récent, deux ou trois ans.

**La question centrale du mode de délégation des terrains à un gestionnaire :** critique du mode de délégation complète à des associations de jardins familiaux qui gèrent entièrement les adhésions, le fonctionnement, les cotisations, la gouvernance du site, et qui aboutissent à une privatisation de l'espace public. Les jardins familiaux vont assez bien gérer le côté *respect du règlement, paysage respectable, par rapport au regard, donc le côté « pas trop bidonville vert »*, mais pour ce qui concerne les normes sociales, quand ils ne savent pas faire et qu'ils ne mettent pas les moyens en termes de médiateurs social ou d'animateurs, on n'aura pas l'outil de jardin de développement social. Ce sera un peu le cas les premières années suivant la création du jardin, mais au bout de quelques années, on va se retrouver avec des haies faisant office de murs, un droit d'entrée, et si jamais un étranger entre, il sera regardé comme un sociologue, un journaliste ou un voleur.

Il faut donc préconiser des politiques de jardinage intégrées à des politiques publiques, ce qui suppose une évolution des modalités de gestion et de gouvernance.



Exemple 2. Quand une collectivité crée des jardins familiaux, c'est avec des intentions de politique publique. Ce n'est pas la préoccupation des associations de jardins familiaux, même si elles l'affichent. Dans leur quotidien, leur préoccupation est de gérer. Et on trouve des situations où de vieux sites de jardins familiaux de 100 à 150 parcelles, vont avoir une cinquantaine de parcelles de libre alors qu'à côté une communauté turque va solliciter la commune pour avoir des parcelles et ne va pouvoir y accéder. Parce que c'est compliqué de gérer des turcs pour un responsable d'association de jardins familiaux. Ils ne jardinent pas comme lui, ne comprennent pas bien le français, ont l'air un peu bizarres, et donc le mieux est d'attribuer des parcelles à des gens qui lui ressemblent. Ce n'est pas forcément du racisme, c'est de la facilité. On va se retrouver avec le paradoxe où une commune a investi de l'argent dans un équipement pour favoriser l'autonomie des personnes et l'intégration des nouveaux arrivants, et ne pas pouvoir utiliser l'équipement qu'elle a mis en place. Parce que la loi protège tellement les jardins familiaux que la collectivité publique n'a pas la capacité réelle à s'y investir.

**Ceci suppose un mode différent de coopération entre les collectivités publiques et les associations de jardinage**, chacun ayant mission là où il est le plus talentueux. La collectivité publique est en charge de l'intérêt général, ce qui suppose une utilisation des espaces pour qu'ils soient ouverts à tous, lieux de mixité sociale, avec une capacité de bienveillance pour les plus démunis, etc.

**Les stratégies développées.** Les conventions entre le jardinier et la collectivité obligent la collectivité à gérer son patrimoine et à accompagner la gestion, et obligent aussi le jardinier à être directement en relation avec son propriétaire. Par ailleurs, ce qui est de l'ordre de la coopération, de l'animation du site, est délégué aux jardiniers d'une manière spontanée. Il s'ensuit que les jardiniers se mettent en association, non pas pour gérer les adhésions ou la gestion du sol, mais pour animer le site.

Ceci suppose **une charge de gestion plus lourde pour la collectivité**, mais moins lourde que de créer un centre social. Je propose un suivi plus léger, un médiateur à tiers temps ou à mi temps qui va être positionné à la fois pour faire de la médiation sociale, de l'animation sociale, de l'accompagnement, de l'éducation à l'environnement, à l'autonomie sociale, à l'éducation nutritionnelle, qui aura aussi pour tâche de renouveler ou non les baux, selon les protocoles négociés et concertés avec les jardiniers et aidé par les jardiniers.

**La concertation pour la mise en place d'un site.** On va au contact des personnes. On leur propose non pas de dire « la mairie va vous proposer des jardins » mais la mairie a une possibilité de faire un jardin à tel endroit. Est-ce que vous êtes d'accord pour nous aider. On les considère non pas comme des consommateurs mais comme des acteurs du projet. A la première réunion une information pose le cadre. Elle est présidée par un élu, ce qui donne de la crédibilité au projet. L'élu dit « voilà, il y a un terrain à tel endroit, si vous habitants, vous nous faites des propositions en matière d'usage, et de règlement, et d'application du règlement, nous examinerons cette propositions nous l'amenderons éventuellement et on finance le projet ». Ca pose le cadre de la concertation qui débute.

Première réunion de concertation : de quoi avez-vous peur ? En faisant verbaliser toutes les peurs par le groupe, ça le rassure. En règle générale, la meilleure façon de surmonter une crainte c'est de la faire s'exprimer en groupe. Deuxième réunion, « maintenant rêvons d'un jardin ». En règle générale, on leur présente le champ du possible, on fait rêver. Ca permet tout de suite de définir un cahier des charges. Troisième réunion on va parler des critères de sélection. Il y a comme à Perpignan trente parcelles proposées et 300 candidats. On va poser la question : qui doit avoir en premier, et on trouve des solutions. Elles sont très variables en fonction des quartiers : il y a le tirage au sort, les critères de priorité, celui qui a le plus d'enfant, etc. La commission d'attribution est réinventée, etc.

Sur dix à 15 projets conséquents de jardins familiaux que j'ai réalisés, je peux dire que, quels que soient les critères et les modes d'attribution, on a exactement le même type de personnes qui viennent dans le jardin. Tout simplement parce que les jardins correspondent à la sociologie des villes qui correspond au quartier. Vous êtes dans un quartier populaire, évidemment le cadre proposé par la collectivité, c'est au moins être habitant de la collectivité et très souvent du quartier. Et les gens qui viennent au jardin ressemblent aux gens du quartier. Ce qui est le plus important est que les gens aient choisi les critères. Parce que ça fait une réelle implication, une co-responsabilisation sur la notion de critères. Et quand vous discutez ensuite avec le bailleur sur les problématiques de cohabitation, le fait d'en avoir discuté est beaucoup plus sûr pour le bailleur.

**Sur le règlement.** Quand vous discutez avec les jardins familiaux, vous avez deux types de dynamique de groupe dans la discussion /concertation, celle qui est sur la base de l'interdiction et celle qui est sur la base du laxisme. L'interdiction, c'est généralement interdire l'accès aux chats et aux enfants pour la tranquillité. C'est assez classique. Mais ces propos choquants sont atténués par ceux d'autres habitants et on finit par avoir un règlement de l'ordre du raisonnable, qui facilite beaucoup le travail de médiation ; puisque l'objectif est de développer les liens de civilité, les savoir-faire de vie ensemble et de coopération entre habitants dans un quartier.

**La perte du savoir-faire jardinier et la taille des parcelles.** C'est un vrai problème dans les jardins partagés et pas seulement en France. Le savoir-faire jardinier se perd indéniablement. Et les gens se découragent assez facilement. Il faut faire un effort sur la transmission des savoir-faire adaptés aux réalités sociologiques d'aujourd'hui. En 1986, on proposait des parcelles de jardin de 200m<sup>2</sup> qui étaient déjà 25% plus petites que celles proposées traditionnellement. Assez rapidement on est passé sur une sorte de norme dans les années 1990 à 150 m<sup>2</sup>. Aujourd'hui on est à 80 m<sup>2</sup>. Et quand vous amenez une personne qui vit en appartement depuis longtemps et qui a envie de jardiner, elle trouve que 80 m<sup>2</sup> est très grand. Mais si vous amenez une dame turque devant 80 m<sup>2</sup>, elle va pleurer tellement c'est petit. Et maintenant certains jardinent dans des paddocks, des sortes de grands cubes où on met de la marchandise. On les remplit de terre et les gens plantent.

**Les techniques de micro jardinage.** Je suis persuadé que dans l'avenir, pour pouvoir conquérir de l'espace à jardiner, et donner l'accès au maximum des gens, il faut développer les techniques de micro jardinage. On y travaille depuis quelques années dans notre réseau. J'ai écrit un livre qui s'appelle l'art du potager en carré. Pour produire de l'alimentation sur des carrés de 1,20 sur 1,20 mètre.

Avec trois potagers de cette taille, selon des techniques de production traditionnelles, on peut produire la verdure pour une petite famille de deux ou trois personnes. On a mis en place des jardi-sacs<sup>8</sup> que j'avais repérés au forum international des jardiniers d'Amérique du Nord qui avait lieu à Montréal en 1996 où un chercheur agronome californien à Saint-Pétersbourg avait repéré que les jardi-sacs sur les toits d'immeuble. Je l'ai vu aussi à Antananarivo dans les quartiers populaires défavorisés, pour produire au moins les oligo-éléments et les vitamines qui étaient proposés sous forme de pharmacopée européenne. Et j'ai donc proposé le jardin en carré et les jardi-sacs. Et autres techniques telles que cultures hydroponiques expérimentées

---

<sup>8</sup> Vous remplissez un sac de ce qui vous tombe sous la main, compost, feuilles mortes, terre des taupinières, des pelouses moisissantes, vous remplissez, vous couchez, vous faites 4 ou 5 trous, vous mettez des choux, et ça pousse.

dans les bidonvilles de Caracas. C'est la recréation de sol organique avec des déchets dans des endroits les plus improbables tels que délaissés urbains.

**La destruction des sols.** La productivité et les rendements de ces techniques sont beaucoup plus importants que si l'on retourne la terre détruite à la sueur de son front. Car il y a un vrai drame : à Bordeaux il n'y a plus un centimètre carré de sol végétal. Si vous touchez quelque part du sol, ça se met à fermenter parce c'est là qu'il y a eu des ordures il y a 15 ans. Ce n'est pas une exception dans les villes. Souvent, le sol naturel n'existe plus. Et il y a une telle nécessité de savoir faire pour rendre le sol à nouveau fertile, que ça découragerait n'importe quel néophyte.

**La difficulté à les rendre à nouveau fertiles.** Je ne connais personne qui comme mon grand-père serait capable de travailler pendant trois ans pour obtenir une terre où quelque chose pousse. D'où l'idée de proposer un sol extrêmement fertile, même petit et accessible à l'amateur rapidement. C'est une nécessité pour qu'il ne se décourage pas. Il faut faire comme au niveau du juridique, adapter non pas l'acte de jardinage au sol, mais adapter les techniques de jardinage aux personnes. Et proposer des techniques qui ont été réellement testées par des praticiens. Parce que les candidats jardiniers s'enthousiasment facilement pour une idée, et se découragent.

**Evolution du concept.** Aujourd'hui, nous ne proposons plus aux collectivités de sites de jardins familiaux. On leur propose des parcs publics jardiniers dans lesquels les parcelles jardinées sont dévolues aux jardiniers, mais tout ce qui fait commun (les squares, les barbecues, les cheminements) va constituer un parc public ouvert aux promeneurs, aux joggeurs, aux gens qui viennent découvrir le végétal. Nous montons également des ateliers de jardinage à visée thérapeutique dans des lieux d'accueil de personnes handicapées, des maisons de retraite, qui s'appellent des jardins pour tous, autour de l'ergonomie, du jardinage et de la santé publique. Ce sont aussi des jardins partagés.

Exemple 3. Dans le cas du Haillan, le jardin est proche d'un groupe scolaire. C'est-à-dire qu'il existe une migration deux fois par jours des parents avec leurs enfants vers le groupe scolaire qui passe par le jardin. Au retour à la sortie des écoles, la migration s'arrête aux jardins dès qu'il fait beau, à tel point que des dames qui jardinent, femmes célibataires chargées de famille et des assistantes maternelles ont monté une association dont le siège social est au jardin, agréé par la CAF pour en faire un lieu de formation à l'utilisation de leur travail d'accompagnement des jeunes enfants. Une sorte de crèche sauvage verte dans les jardins.

Exemple 4. Nous avons créé un autre parc public jardinier à l'intérieur d'un parc public à Grenoble. La problématique était le manque d'espace. Grenoble est une ville encaissée. Un quartier populaire de 5 à 6000 habitants ne fréquentait pas le parc proche « Bachelard ». Une des propositions de la ville a été de créer un parc jardinier à l'intérieur de ce parc public. Avec des arbitrages internes difficiles. Le Service des espaces verts était au début sur la position « on ne touche à ma pelouse ». On est arrivé à négocié 4000 m<sup>2</sup> (pour 5000 logements), des parcelles de 40 m<sup>2</sup>, un abri collectif plutôt qu'une cabane par parcelle, et de limiter le côté cheminement, séparation, etc. L'un des résultats est que les joggers qui passaient à 400 m de là traversent maintenant le jardin. Quand vous joggez, un peu d'animation, dire bonjour, c'est toujours sympathique. Plus de choses naissent de la conjonction des usages à la fois de la promenade et des actes de jardinage que de la séparation des choses. Le promeneur de par sa présence sécurise les jardins, et les jardiniers de par leur présence sécurisent les promeneurs.

Exemple 5. A Nantes, nous avons un exemple de parc public où les agents passent moins de temps à faire de la surveillance et plus de temps à faire de l'accompagnement et de la dynamique d'habitants, parce que les jardiniers leur donnent un coup de main, ce qui valorise le travail de ces agents. C'est plus intéressant aussi en termes de coûts. Par exemple, le taux de plantation des fleurs a baissé de 30% du fait qu'il y a moins de vols.